

PROGRAMME DE BOURSE POUR LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE - 2026-2027 – LIGNES DIRECTRICES –

DESCRIPTION

Ce programme, destiné aux médecins de l'AMUM et étudiants en médecine, offre une opportunité de financement pour les étudiants qui sont intéressés par la recherche et de collaborer avec une équipe de recherche dont le chercheur principal est un clinicien-chercheur membre de l'AMUM et qui fait son travail de recherche à Montfort. **Les projets effectués à l'extérieur de Montfort ne sont pas éligibles à ces fonds.** Les tâches de l'étudiant doivent être réalisables pendant la session d'été (juin à août) et à l'intérieur de 10 semaines. Le médecin soumet sa demande de projet et puis les demandes acceptées seront partagées parmi tous les étudiants éligibles.

Voici des exemples de projets ou bien de projets en développement qui peuvent être soumis au programme :

1. Revue de la littérature exhaustive – idée d'un projet du clinicien-chercheur ;
2. Préparation d'un protocole de recherche et/ou d'outil(s) de collecte de données ;
3. Contribution à un projet pilote en cours ou en préparation :
 - a. Préparation d'une demande éthique.
 - b. Collecte de données prospectives (p.ex.: obtenir consentement, recrutement de patients).
 - c. Extraction de données de dossiers de patients dans Meditech.
 - d. Analyse de données descriptives.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les objectifs du programme de bourses pour les étudiants en médecine du fonds d'accélération de l'Association Médicale Universitaire Montfort (AMUM) sont :

- D'initier à la recherche un étudiant (« candidat ») en médecine au 1^{er} cycle universitaire ;
- De susciter un intérêt pour la recherche en santé ;
- D'être supervisé par un clinicien-chercheur membre de l'AMUM et recevoir un mentorat.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les étudiants doivent être inscrits à temps plein dans un programme de doctorat de 1^{er} cycle universitaire en médecine qui mène à un diplôme « M.D. ».

Les étudiants doivent au moment de l'octroi :

- Avoir terminé au moins une année de leur programme de doctorat de 1^{er} cycle universitaire en médecine ;
- Être inscrits et maintenir son inscription dans un programme universitaire lors de l'octroi de la bourse (une preuve d'inscription devra être fournie) ;

Les personnes admissibles à recevoir une bourse pour les étudiants en médecine du fonds d'accélération de l'AMUM doivent également :

- Être autorisées à travailler dans un établissement hospitalier en Ontario ;

- Respecter les politiques et procédures de l'Hôpital Montfort et de l'ISM ;
- Travailler sous la supervision d'un clinicien-chercheur de l'AMUM (« superviseur ») ;
- Être inscrit comme étudiant à l'ISM lors de la période de la bourse.

Un étudiant peut être récipiendaire d'un maximum d'une bourse du programme de bourse pour les étudiants en médecine au cours de sa formation de 1^{er} cycle.

Le cumul d'une bourse du programme de bourse pour les étudiants en médecine à une bourse externe est permis. L'étudiant à l'entière responsabilité de vérifier les restrictions à cet égard auprès de tout autre organisme subventionnaire.

CONDITIONS DE FINANCEMENT

DATES IMPORTANTES	2026
Date limite - Demande du superviseur	2026-02-27 à 16 h (heure de l'Est)
Résumé des projets envoyé aux étudiants	2026-03-04
Période de sélection des étudiants	2026-03-04 au 2026-04-17
Date limite - Décision du chercheur – jumelage avec étudiant	2026-04-24
Date limite – Demande de l'étudiant	2026-05-13 à 16 h (heure de l'Est)
Avis de décision	2026-05-29
Début du financement	2026-06-01
FONDS DISPONIBLES ¹	
Programme de bourse pour les étudiants en médecine	25 000\$ (Cinq (5) bourses disponibles)
Durée du financement	10 semaines au total (juin à août)

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

DEMANDE COMPLÈTE

Les superviseurs potentiels sont invités à soumettre une demande du superviseur au programme de bourse pour les étudiants en médecine, qui doit inclure :

- Le formulaire de demande du superviseur dûment rempli et signé ;
- Le curriculum vitae du *superviseur* : aucun format exigé

Les projets seront présentés à tous les étudiants en médecine admissibles. Les étudiants devront communiquer directement avec les superviseurs pour discuter des projets qui les intéressent. Les étudiants présélectionnés sont exemptés de cette étape.

Les superviseurs sont invités à contacter le Bureau de la recherche à ism-recherche@montfort.on.ca une fois qu'ils ont choisi un étudiant.

Les étudiants sélectionnés devront ensuite soumettre une demande en incluant :

¹ Les fonds seront administrés par l'ISM; les politiques et procédures de cet établissement – dont celles régissant les ressources humaines – prévalent.

- Le formulaire de demande de l'étudiant ;
- Le curriculum vitae de l'étudiant : aucun format exigé

Les demandes complètes, qui doivent être soumises en français ou en anglais, **doivent être assemblées en un seul document en format PDF**, et doivent respecter le format et la mise en page des formulaires sans aucune modification.

SOUSSION

Les demandes complètes doivent être envoyées par courriel au plus tard à la date indiquée à la section « Conditions de financement » à l'adresse suivante : ism-recherche@montfort.on.ca

La date et l'heure de réception des demandes complètes dans la boîte de réception de l'ISM font foi de la date et l'heure de soumission.

Toute demande doit être identifiée comme suit : Candidat principal (Nom_Prénom) - Bourse été MD - Date (AAAA-MM-JJ) p.ex : Johnston_S – Bourse été MD – 2026-02-27

Les demandes incomplètes et/ou qui ne respectent pas les lignes directrices seront rejetées.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les demandes de « bourse pour les étudiants en médecine » sont évaluées par un comité d'évaluation faisant une recommandation à la vice-présidente associée à la recherche et directrice scientifique de l'ISM.

Les critères généraux des évaluations se basent sur :

- Le contexte du projet de recherche, ses objectifs, ses questions de recherche et ses hypothèses ;
- L'impact du projet de recherche avec l'Hôpital Montfort ;
- Le développement académique potentiel du candidat (selon les objectifs d'apprentissage, et les rôles et responsabilité du candidat) ;
- La capacité de formation du superviseur ;
- Les tâches et les échéanciers (calendrier des activités) du projet ;
- La lettre de motivation et le CV du candidat ;
- La qualité de la demande (grammaire, orthographe, clarté, références, etc.).

Une note minimale de 80 % est requise pour être admissible à recevoir le financement.

CONDITIONS D'OCTROI

Les conditions suivantes gouvernent l'octroi de la bourse :

- Se consacrer en partie aux activités de recherche pendant la période d'octroi de la bourse ;
- Rencontrer régulièrement son superviseur de projet – le clinicien-chercheur ;

- Présenter le projet à la conférence DRIM ou encore à la prochaine journée de recherche du comité étudiant ISM. Il faudra nous aviser de quel évènement a été choisi et de la date ;
- Soumettre un rapport final 30 jours suivant la fin du financement, et y inclure une preuve de présentation.

UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le bureau de la recherche offre des recommandations dans le [document suivant](#) concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle.

POLITIQUE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le bureau de la recherche de l'Institut du Savoir Montfort est engagé à prévenir et à gérer les conflits d'intérêts. Pour toutes questions ou inquiétudes concernant les conflits d'intérêts, consultez le bureau de la recherche.

POUR TOUTES QUESTIONS, COMMUNIQUEZ AVEC

Véronique Fillion

Assistante de recherche

Institut du Savoir Montfort

Téléphone : via TEAMS ou courriel

Courriel : ism-recherche@montfort.on.ca